

Informations de base

2013/2198(ACI)

ACI - Procédure d'accord interinstitutionnel

Accord interinstitutionnel Parlement européen/Banque centrale européenne (BCE): modalités pratiques de l'exercice de la responsabilité démocratique et du suivi de l'accomplissement, par la BCE, des missions qui lui sont confiées dans le cadre du mécanisme de supervision unique

Subject

2.50.04 Banques et crédit

2.50.10 Surveillance financière

5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC

8.40.01 Parlement européen

8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie

Procédure terminée